

**COMMUNAUTE de COMMUNES**  
**du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN**  
**- LOIRET -**

n° 10-69

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**  
**du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 17 NOVEMBRE 2010**

Date de convocation :  
10/11/2010

Date d'affichage :  
26/11/2010

Nombre de Conseillers :  
- en exercice : 23  
- présents : 21  
- votants : 21

Le DIX SEPT NOVEMBRE DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

**Présents** : M. Michel TATIN, M. Guy LASNIER, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Jean-Michel SINTES, M. Luc BEUNIER, M. Claude GIRERD, Mme Manuela CHARTIER, Mme Martine BORG, M. Marc BRYNHOLE, Mme Monique BOUET, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

**Absents excusés** : M. Claude RIBIERE (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Gilles LANDRE DE LA SAUGERIE, M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

**Secrétaire de séance** : M. Philippe FROMENT

**OBJET : ADOPTION DU PROJET DE LA CLECT RELATIF AU TRANSFERT DE CHARGES**  
**LIEES AU BASSIN D'APPRENTISSAGE FIXE (BAF) DE LA FERTE SAINT-AUBIN**

Sur le rapport de Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Impôts et notamment le IV de l'article 1609 nonies,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-17 à 20,

Vu l'ensemble des commissions de travail du bureau communautaire et de la CLECT réunie le 11 octobre 2010,

Considérant que la CLECT présente un rapport sur l'évaluation des charges transférées mais que c'est toutefois aux conseils municipaux de donner leur accord à la majorité qualifiée, c'est-à-dire les deux tiers des conseils municipaux des communes intéressées représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci ou l'inverse ;

Considérant également que les conseils municipaux peuvent éventuellement négocier des ajustements aux évaluations proposées,

Considérant enfin que les communes ont trois mois pour se prononcer à compter de la notification du rapport de la CLECT. Passé ce délai, leur avis est réputé favorable.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité par 18 voix pour et 3 abstentions (Mrs. TATIN, ROCHE, LASNIER) :*

**ADOPTE** la proposition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), telle qu'elle est présentée en annexe à la présente délibération.

**Le Président**  
**Xavier DESCHAMPS**

**COMMUNAUTE de COMMUNES**  
**du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN**  
**- LOIRET -**

n° 10-70

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**  
**du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 17 NOVEMBRE 2010**

Date de convocation :  
10/11/2010

Date d'affichage :  
26/11/2010

Nombre de Conseillers :  
- en exercice : 23  
- présents : 21  
- votants : 21

Le DIX SEPT NOVEMBRE DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

**Présents** : M. Michel TATIN, M. Guy LASNIER, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Jean-Michel SINTES, M. Luc BEUNIER, M. Claude GIRERD, Mme Manuela CHARTIER, Mme Martine BORG, M. Marc BRYNHOLE, Mme Monique BOUET, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

**Absents excusés** : M. Claude RIBIERE (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Gilles LANDRE DE LA SAUGERIE, M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

**Secrétaire de séance** : M. Philippe FROMENT

**OBJET : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS**  
**COMMUNAUTAIRES PERMANENTES**

Monsieur le Président informe l'Assemblée que suite au remplacement de Monsieur Arnaud CHUBURU par Monsieur Jean-Michel SINTES en qualité de délégué titulaire, il convient de le remplacer dans les Commissions où il siégeait, à savoir :

- Commission finances en qualité de membre titulaire
- Commission affaires sportives et scolaires en qualité de membre titulaire
- Commission communication/NTIC en qualité de membre suppléant

*Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*

**NOMME M. Jean-Michel SINTES** en qualité de membre titulaire des Commissions finances et affaires sportives et scolaires et en qualité de membre suppléant de la Commission communication, NTIC.

**Le Président**  
**Xavier DESCHAMPS**

**COMMUNAUTE de COMMUNES**  
**du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN**  
**- LOIRET -**

n° 10-71

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**  
**du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 17 NOVEMBRE 2010**

Date de convocation :  
10/11/2010

Date d'affichage :  
26/11/2010

Nombre de Conseillers :  
- en exercice : 23  
- présents : 21  
- votants : 21

Le DIX SEPT NOVEMBRE DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

**Présents** : M. Michel TATIN, M. Guy LASNIER, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Jean-Michel SINTES, M. Luc BEUNIER, M. Claude GIRERD, Mme Manuela CHARTIER, Mme Martine BORG, M. Marc BRYNHOLE, Mme Monique BOUET, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

**Absents excusés** : M. Claude RIBIERE (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Gilles LANDRE DE LA SAUGERIE, M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

**Secrétaire de séance** : M. Philippe FROMENT

**OBJET : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2010 – BUDGET ANNEXE**  
**DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)**

Sur le rapport de M. Hervé NIEUVIARTS, Président de la Commission Environnement et Cadre de Vie,

Vu le budget primitif du budget annexe du SPANC adopté le 20 janvier 2010,

Vu la Commission des Finances du 9 novembre 2010,

Considérant la nécessité de procéder à la reprise des résultats du compte administratif 2009, tels qu'ils ont été arrêtés lors de la séance du Conseil communautaire du 9 mars 2010,

*Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*

**ADOpte** le budget supplémentaire qui s'équilibre comme suit :

- section d'exploitation : 0 €  
- section d'investissement : 14 940,50 €

**Le Président**  
**Xavier DESCHAMPS**

**COMMUNAUTE de COMMUNES**  
**du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN**  
**- LOIRET -**

n° 10-72

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**  
**du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 17 NOVEMBRE 2010**

Date de convocation :  
10/11/2010

Date d'affichage :  
26/11/2010

Nombre de Conseillers :  
- en exercice : 23  
- présents : 21  
- votants : 21

Le DIX SEPT NOVEMBRE DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

**Présents** : M. Michel TATIN, M. Guy LASNIER, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Jean-Michel SINTES, M. Luc BEUNIER, M. Claude GIRERD, Mme Manuela CHARTIER, Mme Martine BORG, M. Marc BRYNHOLE, Mme Monique BOUET, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

**Absents excusés** : M. Claude RIBIERE (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Gilles LANDRE DE LA SAUGERIE, M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

**Secrétaire de séance** : M. Philippe FROMENT

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 3 SUR LE BUDGET PRINCIPAL 2010**

Sur le rapport de M. Jean-Paul ROCHE, Président de la Commission Finances,

*Et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,*

**DECIDE** de procéder aux écritures suivantes :

**Section de Fonctionnement**

Justifications	Dépenses		Recettes	
	Imputation	Montant	Imputation	Montant
Amortissement subvention 2009			777/040	5 880,00 €
Allocation logement temporaire TGV Oct -> Dec			7478/TGV	9 645,60 €
Remboursement de frais déchetterie 2TR et 3TR	6288/DECH	2 100,00 €		
Annulation doublons titres 2009 subvention ADEL	673/DIV	38 100,00 €		
Refacturation 4TR2009	6218/ADMG	29 898,93 €		
Refacturation 4TR2009	6218/TSCO	4 848,36 €		
Refacturation 4TR2009	621/AITO	559,65 €		
Refacturation 4TR2009	6218/STOM	5 368,90 €		
Refacturation 4TR2009	6288/ADMG	6 026,64 €		
Refacturation 4TR2009	6288/TSCO	727,25 €		
Refacturation 4TR2009	6288/AITO	83,95 €		
Refacturation 4TR2009	6288/STOM	805,34 €		
Annonces gazette communes	020/6231/	718,70 €		
	6574/ECON	- 41 000,00 €		
	60632/AITO	- 2 650,00 €		
	60628/TGV	- 5 000,00 €		
	6554/STOM	- 9 486,00 €		
023 virement à la section d'investissement	023	- 15 576,12 €		
	<b>TOTAL</b>	<b>15 525,60 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>15 525,60 €</b>

## Section d'Investissement

Justifications	Dépenses		Recettes	
	Imputation	Montant	Imputation	Montant
FCTVA 1er semestre 2010			01/10222/DIV	63 260,00 €
021 Virement à la section de fonctionnement			021	- 15 576,12 €
Paiement LFSA 1/5 sur cessions	FIN/90/168741/ECON	184 461,07 €		
	FIN/412/PINO	-158 071,24 €		
Subvention 45% à verser à la La ferte pour étude rest scolaire	20414/	15 414,05 €		
Amortissement subvention 2009	1391/042	5 880,00 €		
Signalétique et panneau d'information	2183/ECON	- 1 400,00 €		
	2188/ECON	- 2 100,00 €		
	21578/AITO	3 500,00 €		
	<b>TOTAL</b>	47 683,88 €	<b>TOTAL</b>	47 683,88 €

**Le Président**  
**Xavier DESCHAMPS**

**COMMUNAUTE de COMMUNES**  
**du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN**  
**- LOIRET -**

n° 10-73

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**  
**du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 17 NOVEMBRE 2010**

Date de convocation :  
10/11/2010

Date d'affichage :  
26/11/2010

Nombre de Conseillers :  
- en exercice : 23  
- présents : 21  
- votants : 21

Le DIX SEPT NOVEMBRE DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

**Présents** : M. Michel TATIN, M. Guy LASNIER, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Jean-Michel SINTES, M. Luc BEUNIER, M. Claude GIRERD, Mme Manuela CHARTIER, Mme Martine BORG, M. Marc BRYNHOLE, Mme Monique BOUET, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

**Absents excusés** : M. Claude RIBIERE (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Gilles LANDRE DE LA SAUGERIE, M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

**Secrétaire de séance** : M. Philippe FROMENT

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 3 SUR LE BUDGET ANNEXE 2010 DU SPANC**

Sur le rapport de M. Jean-Paul ROCHE, Président de la Commission Finances,

*Et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,*

**DECIDE** de procéder aux écritures suivantes :

**Section de Fonctionnement**

Justifications	Dépenses		Recettes	
	Imputation	Montant	Imputation	Montant
Facturation vidange Fosses et remb des particuliers	6188/SPAN	13 000,00 €		13 000,00 €
Remb frais M Nieuviarts	6532/SPAN	1 134,00 €		
	6068/SPAN	- 1 134,00 €		
	<b>TOTAL</b>	13 000,00 €	<b>TOTAL</b>	13 000,00 €

**Le Président**  
**Xavier DESCHAMPS**

**COMMUNAUTE de COMMUNES**  
**du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN**  
**- LOIRET -**

n° 10-74

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**  
**du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 17 NOVEMBRE 2010**

Date de convocation :  
10/11/2010

Date d'affichage :  
26/11/2010

Nombre de Conseillers :  
- en exercice : 23  
- présents : 21  
- votants : 21

Le DIX SEPT NOVEMBRE DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

**Présents** : M. Michel TATIN, M. Guy LASNIER, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Jean-Michel SINTES, M. Luc BEUNIER, M. Claude GIRERD, Mme Manuela CHARTIER, Mme Martine BORG, M. Marc BRYNHOLE, Mme Monique BOUET, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

**Absents excusés** : M. Claude RIBIERE (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Gilles LANDRE DE LA SAUGERIE, M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

**Secrétaire de séance** : M. Philippe FROMENT

**OBJET : DELIBERATION POUR AUTORIER M. LE PRESIDENT A SIGNER LE MARCHE  
DE PORTAGE DE REPAS AVEC LA SOCIETE SOGERES POUR L'ENSEMBLE  
DES COMMUNES**

Mme Marie-Annick VATZ, Présidente de la Commission affaires sociales et logement, informe l'Assemblée de l'appel à candidatures et de l'examen des offres par la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 26 octobre dernier. Deux Sociétés ont répondu à cette consultation, à savoir : SOGERES et ANSAMBLE.

La société ANSAMBLE propose un prix de repas unitaire à 7,754 € TTC.

La société SOGERES propose un prix de repas unitaire à 7,239 €TTC, avec option potage à 0,16 € TTC, soit un total à 7,40 € TTC

Devant cette différence de tarif et à prestations équivalentes, la Commission d'Appel d'Offres propose l'attribution du marché de portage de repas à la société SOGERES.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,*

**AUTORISE** son Président à signer le marché de portage de repas avec la Société SOGERES pour l'ensemble des Communes.

**Le Président**  
**Xavier DESCHAMPS**

**COMMUNAUTE de COMMUNES**  
**du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN**  
**- LOIRET -**

n° 10-75

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**  
**du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 17 NOVEMBRE 2010**

Date de convocation :  
10/11/2010

Date d'affichage :  
26/11/2010

Nombre de Conseillers :  
- en exercice : 23  
- présents : 21  
- votants : 21

Le DIX SEPT NOVEMBRE DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

**Présents** : M. Michel TATIN, M. Guy LASNIER, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Jean-Michel SINTES, M. Luc BEUNIER, M. Claude GIRERD, Mme Manuela CHARTIER, Mme Martine BORG, M. Marc BRYNHOLE, Mme Monique BOUET, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

**Absents excusés** : M. Claude RIBIERE (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Gilles LANDRE DE LA SAUGERIE, M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

**Secrétaire de séance** : M. Philippe FROMENT

**OBJET : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2011 DU BUDGET PRINCIPAL**

M. Jean-Paul ROCHE, Président de la Commission Finances, rappelle que, conformément aux articles 11 et 12 de la loi d'orientation n° 92.125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, le débat d'orientations budgétaires est obligatoire avant l'examen du budget primitif par le Conseil Communautaire. Il est organisé dans un délai de deux mois précédant cet examen, la discussion pouvant avoir lieu à tout moment à l'intérieur de cette période.

Vu l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les travaux de la Commission des Finances réunie le 9 novembre dernier,

*Et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,*

**PREND acte** de la tenue de ce débat relaté dans le document figurant en annexe à la présente.

**Le Président**  
**Xavier DESCHAMPS**



**COMMUNAUTE de COMMUNES**  
**du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN**  
**- LOIRET -**

n° 10-76

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**  
**du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 17 NOVEMBRE 2010**

Date de convocation :  
10/11/2010

Date d'affichage :  
26/11/2010

Nombre de Conseillers :  
- en exercice : 23  
- présents : 21  
- votants : 21

Le DIX SEPT NOVEMBRE DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

**Présents** : M. Michel TATIN, M. Guy LASNIER, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Jean-Michel SINTES, M. Luc BEUNIER, M. Claude GIRERD, Mme Manuela CHARTIER, Mme Martine BORG, M. Marc BRYNHOLE, Mme Monique BOUET, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

**Absents excusés** : M. Claude RIBIERE (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Gilles LANDRE DE LA SAUGERIE, M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

**Secrétaire de séance** : M. Philippe FROMENT

**OBJET : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2011 DU BUDGET ANNEXE DU SPANC**

M. Jean-Paul ROCHE, Président de la Commission Finances, rappelle que, conformément aux articles 11 et 12 de la loi d'orientation n° 92.125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, le débat d'orientations budgétaires est obligatoire avant l'examen du budget primitif par le Conseil Communautaire. Il est organisé dans un délai de deux mois précédant cet examen, la discussion pouvant avoir lieu à tout moment à l'intérieur de cette période.

Vu l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les travaux de la Commission des Finances réunie le 9 novembre dernier,

*Et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,*

**PREND acte** de la tenue de ce débat relaté dans le document figurant en annexe à la présente.

**Le Président**  
**Xavier DESCHAMPS**

**COMMUNAUTE de COMMUNES**  
**du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN**  
**- LOIRET -**

n° 10-77

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**  
**du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 17 NOVEMBRE 2010**

Date de convocation :  
10/11/2010

Date d'affichage :  
26/11/2010

Nombre de Conseillers :  
- en exercice : 23  
- présents : 21  
- votants : 21

Le DIX SEPT NOVEMBRE DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

**Présents** : M. Michel TATIN, M. Guy LASNIER, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Jean-Michel SINTES, M. Luc BEUNIER, M. Claude GIRERD, Mme Manuela CHARTIER, Mme Martine BORG, M. Marc BRYNHOLE, Mme Monique BOUET, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

**Absents excusés** : M. Claude RIBIERE (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Gilles LANDRE DE LA SAUGERIE, M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

**Secrétaire de séance** : M. Philippe FROMENT

**OBJET : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2011 DU BUDGET ANNEXE**  
**ZAE LA CHAVANNERIE II**

M. Jean-Paul ROCHE, Président de la Commission Finances, rappelle que, conformément aux articles 11 et 12 de la loi d'orientation n° 92.125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, le débat d'orientations budgétaires est obligatoire avant l'examen du budget primitif par le Conseil Communautaire. Il est organisé dans un délai de deux mois précédant cet examen, la discussion pouvant avoir lieu à tout moment à l'intérieur de cette période.

Vu l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les travaux de la Commission des Finances réunie le 9 novembre dernier,

*Et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,*

**PREND acte** de la tenue de ce débat relaté dans le document figurant en annexe à la présente.

**Le Président**  
**Xavier DESCHAMPS**

**COMMUNAUTE de COMMUNES**  
**du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN**  
**- LOIRET -**

n° 10-78

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**  
**du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 17 NOVEMBRE 2010**

Date de convocation :  
10/11/2010

Date d'affichage :  
26/11/2010

Nombre de Conseillers :  
- en exercice : 23  
- présents : 21  
- votants : 21

Le DIX SEPT NOVEMBRE DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

**Présents** : M. Michel TATIN, M. Guy LASNIER, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Jean-Michel SINTES, M. Luc BEUNIER, M. Claude GIRERD, Mme Manuela CHARTIER, Mme Martine BORG, M. Marc BRYNHOLE, Mme Monique BOUET, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

**Absents excusés** : M. Claude RIBIERE (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Gilles LANDRE DE LA SAUGERIE, M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

**Secrétaire de séance** : M. Philippe FROMENT

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL DU LOIRET RELATIVE**  
**AU DIAGNOSTIC DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**  
**AU TITRE DE L'EXERCICE 2011**

M. Hervé NIEUVIARTS, Président de la Commission Environnement et Cadre de Vie, rappelle à l'Assemblée qu'il convient, comme chaque année, de solliciter le Conseil Général du Loiret pour qu'il apporte son concours à l'opération de diagnostic des installations d'assainissement non collectif existantes.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité,*

**AUTORISE** Monsieur le Président à déposer le dossier d'aide à ce titre auprès du Conseil Général du Loiret pour l'exercice 2011.

**Le Président**  
**Xavier DESCHAMPS**

**COMMUNAUTE de COMMUNES**  
**du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN**  
**- LOIRET -**

n° 10-79

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**  
**du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 17 NOVEMBRE 2010**

Date de convocation :  
10/11/2010

Date d'affichage :  
26/11/2010

Nombre de Conseillers :  
- en exercice : 23  
- présents : 21  
- votants : 21

Le DIX SEPT NOVEMBRE DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

**Présents** : M. Michel TATIN, M. Guy LASNIER, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Jean-Michel SINTES, M. Luc BEUNIER, M. Claude GIRERD, Mme Manuela CHARTIER, Mme Martine BORG, M. Marc BRYNHOLE, Mme Monique BOUET, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

**Absents excusés** : M. Claude RIBIERE (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Gilles LANDRE DE LA SAUGERIE, M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

**Secrétaire de séance** : M. Philippe FROMENT

**OBJET : DELIBERATION POUR AUTORISER MONSIEUR LE PRESIDENT**  
**A SIGNER LA NOUVELLE CONVENTION CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2010/2013**  
**AVEC LA CAF DU LOIRET**

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que le contrat "enfance et jeunesse" est un contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre une CAF et une collectivité territoriale. Sa finalité est de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 17 ans révolus.

Le contrat "enfance et jeunesse" répond prioritairement à deux objectifs :

- Favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil par :
  - un soutien ciblé sur les territoires les moins bien servis, au regard des besoins repérés ;
  - une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants ;
  - un encadrement de qualité ;
  - une implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, la mise en œuvre et l'évaluation des actions ;
  - une politique tarifaire accessible aux enfants des familles les plus modestes.
- Contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes et à leur intégration dans la société par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands.

La Communauté de Communes pour ses actions envers la petite enfance (RAM et RAM itinérant ainsi que la participation à Taxi Faon) s'inscrit dans ce dispositif. Le Contrat Enfance Jeunesse arrivant à échéance en 2010, il convient de le reconduire pour la période 2010/2013.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité,*

**AUTORISE** son Président à signer la convention d'objectifs et de financement contrat enfance jeunesse pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2013, telle qu'elle figure en annexe à la présente délibération.

**Le Président**  
**Xavier DESCHAMPS**